

Free améliore l'envoi de fichiers volumineux

Envoyer un fichier joint de plus de 3 à 5 Mo est souvent mission impossible lorsque l'on passe par la messagerie de son fournisseur d'accès.

Diverses solutions existent comme le P2P, les messageries instantanées ou les ftp, mais Free simplifie grandement la chose avec ce service (en test) dédié à l'échange de documents. Le FAI se distingue une fois de plus avec cette nouveauté ouverte à tous les internautes et gratuite. Le principe est simple: il suffit à l'utilisateur de se rendre sur le site <http://dl.free.fr> et d'y déposer son fichier. Un lien internet qui permettra le téléchargement en ligne du document s'affichera une fois le fichier envoyé, l'utilisateur n'aura qu'à le copier pour le transmettre à ses correspondants. Tous les formats de fichiers peuvent être envoyés dans la limite de 1 Go par fichier. Free affirme que sa solution est « sécurisée ». Evidemment, le service n'est pas fait pour s'échanger à haute vitesse des contenus protégés. Free prévient dès la page d'accueil que « *les échanges illicites d'enregistrements et d'œuvres protégées (...) peuvent donner lieu à des poursuites et à des condamnations* ». Par ailleurs, le téléchargement est limité à une adresse IP en simultanée ce qui empêche plusieurs personnes de télécharger le même fichier en même temps. Le FAI précise aussi qu'il ne s'agit pas d'un service de stockage: « *Les fichiers non téléchargés sur une période de 24 heures seront automatiquement effacés* ». Enfin, s'il est ouvert à tous, le service sera optimisé pour les abonnés de Free en termes de vitesse de téléchargement, la bande passante étant bridée pour les autres abonnés. Mais ce mode sera toujours plus rapide que celui d'une messagerie classique.